

Budget 2026 – Prise de position de Guy Weirich

Je souhaite analyser ce budget avant tout sous l'angle du *vivre ensemble*. Je ne fais pas référence ici à la commission qui porte ce nom. J'entends plutôt par là que le concept du **VIVRE ENSEMBLE** résume en fin de compte ce qui fait l'essence même d'une commune. Sur ce point, je partage pleinement certaines déclarations de principe formulées par la majorité lors des différentes prises de parole. Le budget doit en effet poser les bases permettant de bien vivre et de bien vivre ensemble dans notre commune. Cela implique l'objectif d'offrir à chaque individu, mais aussi, bien entendu, à l'ensemble de la communauté des citoyennes et citoyens, une bonne qualité de vie ici à Bertrange. Cela nécessite des conditions matérielles, le social, l'inclusion, l'économique et l'écologique, une sensibilité au spirituel, mais aussi des projets liés aux loisirs et tout ce qui touche, au sens large, au bien-être psychique ou – comme l'a dit Monsieur le Bourgmestre – au « bien-être subjectif ».

I. Éducation

Je commence par l'enseignement scolaire, un élément essentiel dans cette perspective.

Dans l'émission de RTL du 19 novembre, le ministre Meisch a répondu à des questions concernant l'alphabétisation à deux voies et a souligné à au moins deux reprises : « Nous avons besoin de plus de locaux dans l'enseignement fondamental. À l'avenir, nous aurons également besoin de plus de locaux pour le précoce. » Le Bourgmestre a, auparavant, évoqué une étude analysant notre infrastructure scolaire ainsi qu'un plan directeur. Cela permet une planification à long terme. À court terme, selon les déclarations du Bourgmestre lors de la préparation de cette séance, nous n'aurions en principe aucun problème. Son explication à l'époque était tout à fait plausible. Ce mardi-ci cependant, nous avons été informés qu'une classe serait installée dans la salle des professeurs. Est-ce exact ? Ou s'agit-il d'une rumeur ? Si c'est le cas : quelle en est la raison ? Depuis combien de temps cela a-t-il été ou est-il le cas ? Avons-nous donc quand-même un manque de salles de classe ? Indépendamment de cela, nous pourrions, comme annoncé, recourir prochainement à l'infrastructure « Bei der Péitruess ». Celle-ci comprend huit salles qui doivent être rénovés puis mis à disposition. À cet effet, un montant de 230 000 euros est prévu au budget. Nous essayons donc de nous organiser au mieux.

À ce sujet, quelques questions :

- Qu'est-ce qui est concrètement prévu dans cette infrastructure ? Que signifie exactement « rénovation » ?
- Dans quelle mesure le corps enseignant a-t-il été associé ?
- S'agit-il de salles de classe ordinaires ou de salles spécialisées ?
- Pour quel cycle sont-elles prévues ?
- Quel calendrier a été établi pour ces travaux de rénovation ?
- Est-il prévu d'y transférer également les cours d'*Art de la Parole* ? Ou ces cours auront-ils éventuellement lieu dans l'ancienne salle de musique, qui devrait être ouverte à d'autres activités à l'avenir ?

En ce qui concerne l'école en général, je souhaite brièvement évoquer les *projets pédagogiques*. À ce sujet, j'ai reçu des retours très positifs de la part du personnel enseignant :

- concernant le projet de jardin pour les enfants, ainsi que
- le projet de chant en collaboration avec l'UGDA.

On m'a également dit quelque chose que j'ai particulièrement apprécié : « Ce serait bien de pouvoir mettre en œuvre un projet pédagogique de ce type également dans le domaine de l'art » Vous me connaissez – et vous pouvez imaginer que cela m'a fait plaisir. En résumé : il existe une demande pour encourager de manière plus systématique, à côté de la musique et du chant, d'autres disciplines artistiques. L'art est un domaine très vaste qui permettrait d'apporter beaucoup de diversité dans un tel projet. Cela correspondrait pleinement au souhait exprimé, précédemment, d'accorder une plus grande importance à l'art. Il ne faut d'ailleurs pas comprendre l'art uniquement comme peinture. Pourquoi ne pas envisager, par exemple, un projet pédagogique dans le domaine du film ? Je me souviens d'ailleurs avec beaucoup de plaisir du projet *Tiny Books*, que nous avons réalisé avec grand succès il y a quelques années en collaboration avec plusieurs classes et leurs enseignants.

Pour les projets pédagogiques, un remboursement de 17 500 euros en faveur de la commune est prévu du côté des recettes ordinaires. Malheureusement, je n'ai pas pu déterminer quel est le coût total du projet pédagogique de chant pour la commune.

II. Culture

Nous arrivons ainsi à la culture, un autre élément essentiel de notre vie communale et de notre vivre ensemble.

De manière générale, je salue la place accordée à la culture au sein de la commune et le fait que cela se reflète également dans le budget.

Je m'attarderai plus particulièrement sur le domaine de **l'ARCA**. Le poste budgétaire *cachets d'artistes* attire d'emblée l'attention (3/836, p. 113) :

- en 2020, ce poste s'élevait à 24 000 euros,
- dans le budget rectifié de 2022 à 40 000 euros,
- en 2024 à 88 322,83 euros,
- pour 2025, 110 000 euros étaient prévus,
- et pour 2026, nous passons désormais à 192 000 euros.

Le montant a donc pratiquement doublé en l'espace de deux ans. On peut aussi dire que notre service culturel disposera l'an prochain, pour les seuls honoraires d'artistes, de huit fois plus de moyens qu'en 2020. Cela change la donne – cela permet de travailler. Par cet investissement, un saut qualitatif est recherché, et peut-être aussi un élargissement quantitatif de l'offre. Si tel est le cas, je me permets les remarques suivantes :

1. L'ARCA devrait, selon notre conception, rester à l'avenir suffisamment disponible pour nos associations culturelles et pour les initiatives émanant de la population.
2. Nous ne devrions pas perdre des atouts existants en raison d'un manque de place ou d'une surcharge du planning. Un exemple des dernières années est le festival international *BOOK*

ON. La première édition a eu lieu ici à Bertrange. Par la suite, toutefois, le festival n'a plus été considéré comme prioritaire et a migré via Strassen vers le Stadtgrund – vers Neumünster – avec un grand succès. Le potentiel de ce festival pour Bertrange et son rayonnement a probablement été sous-estimé.

Dans le projet de budget pour l'ARCA,

615100	Frais de marketing et de publicité	18 895,36	34 000,00	34 000,00	95 200,00
615100/99001	Catalogues et imprimés et publications - ARCA	17 347,46	30 000,00	30 000,00	92 200,00
	Publicité ARCA 36.000 €				
	Affiches, flyers 56.200 €				

nous constatons en outre que les dépenses pour certains postes passent d'environ 18 900 euros en 2024 à 95 200 euros, soit une augmentation de plus de 500 %. Par rapport à 2025, cela représente presque le triple. Cette hausse suit certainement la logique de l'augmentation des cachets d'artistes.

Néanmoins, plusieurs questions se posent :

1. Quelles manifestations concrètes ou quels objectifs justifient cette augmentation massive ?
2. Nous avons été quelque peu surpris de constater une forte mise sur les catalogues et les imprimés. Ces derniers temps, la priorité a pourtant été donnée à la numérisation. Y a-t-il eu ici un changement de cap ? Peut-être la prise de conscience que nous ne pouvons pas encore totalement nous passer du papier ? Se pourrait-il que peu de personnes consultent l'*Enjoy-Agenda* pour obtenir des informations supplémentaires sur les différentes manifestations ? Les dépenses pour la campagne *Enjoy* restent stables l'an prochain à 40 000 euros.

À ce sujet, deux propositions :

1. Il serait temps de proposer un **abonnement annuel** pour l'ARCA, par exemple trois ou quatre événements à un prix réduit, afin de soutenir la dynamique actuelle et de fidéliser les visiteurs sur le long terme.
2. La **coopération avec une autre maison de la culture**, déjà discutée par le passé, devrait maintenant être mise en œuvre, concrètement avec le Cube à Marnach. Cela permettrait d'échanger des programmes et d'accroître la visibilité de l'ARCA – avec un avantage financier potentiel pour les deux structures.

Personnellement, je me réjouis que le **Bayota** et le soutien aux jeunes talents soient maintenus, que l'importance du festival ait été reconnue à sa juste valeur au sein du conseil communal et que le budget soit doublé par rapport à 2024.

BAYOTA - frais divers de fonctionnement - ARCA	24 584,02	45 000,00	38 000,00	50 000,00
Frais divers d'organisation				
Règlement "Bayota - Festival des jeunes talents", "Concours pour jeunes solistes", "Jonk Organisten", "D'Jugend moolt", cc 04.03.2022				

Pour conclure ce point, j'aimerais formuler un souhait : obtenir des explications concernant deux postes budgétaires :

a) De quoi s'agit-il concrètement pour le poste ... ?

613481	Honoraires de consultance externe et d'expertise	0,00	0,00	0,00	17 000,00
613481/99001	Honoraires de consultance externe et d'expertise	0,00	0,00	0,00	17 000,00
	Centres culturels et salles de fête - honoraires				

b) Le recours à des experts doit-il être compris comme faisant partie de la procédure normale et obligatoire de *mise en conformité* après les différentes modifications apportées à la salle, ou s'agit-il de défauts ? Sait-on concrètement à quoi nous devons éventuellement nous attendre dans le cadre de cette *mise en conformité* ?

613481	Honoraires de consultance externe et d'expertise	0,00	0,00	0,00	58 000,00
613481/99001	Honoraires de consultance externe et d'expertise	0,00	0,00	0,00	58 000,00
	Mise en conformité salle de musique				

III. Sécurité et protection civile

Mon point suivant concerne le chapitre de la sécurité, pour lequel près d'un demi-million d'euros est prévu au budget – pour nos agents municipaux et pour le CGDIS.

À maintes reprises, des personnes racontent des *faits divers* qu'elles perçoivent comme très désagréables et qui les inquiètent. À cela s'ajoutent des événements qui trouvent un écho dans la presse. Les deux contribuent malheureusement à un sentiment général d'insécurité, peu propice à une bonne qualité de vie et de cohabitation. Je me demande si, en tant que commune, nous ne pourrions pas fournir ici un effort supplémentaire – avec l'aide de nos agents communaux, tout en sachant que tout ne relève pas de notre seule compétence. On ne peut pas non plus éclairer entièrement chaque recoin sombre.

S'agissant de la sécurité, mon propos porte toutefois principalement sur ce qui a été discuté récemment au niveau national : la protection civile. L'objectif est de rendre les communes plus résilientes à l'avenir dans le cadre d'une stratégie nationale et d'élaborer des plans locaux de résilience.

Mes questions à ce sujet :

- Quelle est la position du collège des bourgmestre et échevins concernant un plan local de résilience ?
- Où en sont les réflexions à ce sujet dans notre commune ?
- Quel calendrier le collège s'est-il fixé ?
- Ou bien : le budget prévoit-il déjà quelque chose, même si le terme de résilience n'est pas explicitement mentionné ?

Je peux moi-même apporter une réponse sur le point des **inondations**. Ces dernières années, d'importants investissements ont déjà été réalisés, et d'autres projets sont en cours. Des

investissements ont été et sont encore effectués dans de nombreux bassins de rétention ainsi que dans les canalisations de différentes rues : rue de la Pétrusse, rue de Mamer et ses environs. Aujourd'hui, il a en outre été annoncé que la rue Rilspert sera rénovée. Cela est logique, puisqu'elle se raccorde directement à la rue de la Pétrusse, et pour de nombreux habitants de la rue Rilspert, un souhait de longue date va ainsi se réaliser. Il s'agit au total de projets de grande envergure, qui bénéficient de notre plein soutien.

Un projet particulièrement important est celui de l'étang de Hiermes avec son **barrage**, afin de pouvoir maîtriser de grandes quantités d'eau en cas de fortes pluies. Nous, dans l'opposition, soutenons ce projet et espérons qu'un accord a été trouvé ou le sera prochainement avec l'ensemble des propriétaires, afin que ce projet puisse être mis en œuvre le plus rapidement possible dans l'intérêt d'un vivre ensemble sûr. Le Bourgmestre s'est d'ailleurs montré optimiste à ce sujet.

Cependant, d'autres **points névralgiques** ne doivent pas être oubliés. Nous recevons régulièrement des plaintes concernant la Cité am Bruch. Il n'y faut pas une crue centennale : lors de fortes pluies, des habitants ont de l'eau dans leur cave ou leur garage.

À ce sujet, mes questions sont les suivantes :

- Que disent nos experts ou notre bureau d'études sur la situation au Bruch ?
- Quelles possibilités avons-nous pour y améliorer le système d'égouts ?

En tant que commune, nous accordons des subventions pour de nombreuses choses.

- Ne pourrait-on pas reprendre la proposition de ce citoyen qui s'engage pour ses voisins du Bruch et qui a suggéré d'accorder une aide financière pour l'installation a posteriori de clapets anti-retour, afin d'aider concrètement les personnes concernées ?

Un plan local de résilience va toutefois bien au-delà de la protection contre les inondations. En matière de protection civile, d'autres questions restent ouvertes – du moins à ma connaissance (circulaire du ministre de l'Intérieur – présentation PowerPoint : inondation, pandémie, accident nucléaire, plans et exercices...).

Le budget 2026 a été qualifié par le Bourgmestre de « budget de la paix ». Oui – et nous espérons que cela restera ainsi. Mais parfois, nous sommes déçus, ou plutôt confrontés à pire. Ma génération considérait beaucoup de choses comme impossibles. Nous devons réapprendre à être vigilants et préparés. Un plan de résilience s'impose dans de nombreux domaines.

IV. Participation citoyenne et vivre ensemble

L'ambition que Bertrange se fixe à elle-même est élevée. Elle a été formulée récemment sur une page spéciale du *Luxemburger Wort* de la manière suivante : Bertrange promet à ses futurs citoyennes et citoyens « une capacité d'avenir de l'ensemble de l'environnement de vie garantie par la commune ». L'ambition est ainsi définie, et il nous appartient à toutes et à tous de faire de notre mieux pour y répondre.

En réalité, cela pourrait constituer une belle conclusion à mon intervention – mais d'autres aspects du *vivre ensemble* me tiennent encore à cœur. Je vous demande donc encore un peu de patience.

Nous ne vivons pas dans un système patriarcal où l'on décide d'en haut ce qui constitue une bonne qualité de vie et de cohabitation à Bertrange. C'est pourquoi, à côté des commissions, il existe des réunions officielles d'information et de discussion avec les citoyennes et citoyens. J'ai été heureux d'apprendre qu'une structure devrait être créée afin de permettre à nos concitoyennes et concitoyens âgés de s'impliquer davantage.

Nous, dans l'opposition, cherchons également le dialogue avec les gens, nous les écoutons et recevons de nombreux retours. La dernière **rencontre citoyenne** que nous avons organisée a eu lieu à **Helfent**. Nous vous avons transmis les résultats dans un mémorandum. Il en ressort clairement ce qui préoccupe les gens, où le bât blesse et ce qui est important pour leur vie quotidienne. Ils formulent aussi des propositions très concrètes sur la manière d'améliorer la vie et le vivre ensemble à Helfent et à Bertrange. Je ne vais pas tout détailler ici – cela irait trop loin. Je me limiterai donc à quelques réflexions générales et à quelques exemples.

Dans le budget, il existe régulièrement de petits postes permettant de répondre aux préoccupations des citoyennes et citoyens. Il est important de prendre leurs besoins au sérieux et de réagir rapidement là où une action rapide est possible.

Un exemple : des mesures de modération du trafic ont été mises en œuvre cette année dans la cité Am Wénkel. Cela aurait certainement pu être fait plus tôt – les habitants le réclamaient déjà depuis des années. Une réaction plus rapide aurait épargné bien des désagréments aux personnes concernées.

Je sais aussi que tout ne relève pas de la compétence de la commune. Le collègue des bourgmestre et échevins sait toutefois qui est compétent. Dans l'intérêt des citoyennes et des citoyens et de l'intérêt général, la commune peut jouer un rôle de médiation, par exemple :

- auprès de *Ponts & Chaussées* lorsque des passages pour piétons ou des feux de signalisation sont nécessaires sur une route nationale, comme l'ont exprimé les habitants de Helfent,
- ou auprès des conseils d'administration lorsque des problèmes surviennent dans un établissement pour personnes âgées.

Mais, il faut aussi reconnaître que les citoyennes et citoyens doivent assumer eux-mêmes une part de responsabilité. On se plaint par exemple des déchets. Or, lorsque je trouve le matin, près des bancs sur le pont entre le Centre Atert et le bâtiment du préscolaire, les restes d'une fête nocturne, je m'étonne – car trois poubelles se trouvent juste à côté, et une quatrième devant l'école. Il ne faut pas beaucoup d'efforts pour laisser cet endroit propre. Quatre poubelles à un même endroit, c'est un luxe – mais elles ne servent à rien si elles ne sont pas utilisées. À d'autres endroits, en revanche, deux poubelles au lieu d'une seraient tout à fait utiles.

J'en viens ainsi aux **frais d'impression** du bulletin communal et d'autres publications, pour lesquels un montant de 150 000 euros est prévu. Je pourrais imaginer que des moyens soient également réservés afin de répéter certaines informations nécessaires au cours de l'année (*repetitio est mater studiorum*). En particulier dans le domaine de la propreté, une campagne d'envergure sous le slogan « Gardons Bertrange propre ! » pourrait être relancée. Pour rappel : de nombreuses informations utiles sur la gestion des déchets figurent dans la brochure *Gutt zesumme liewen*, distribuée en 2021 et 2023 et toujours disponible sur notre site internet.

Certaines informations doivent aujourd'hui être communiquées plus fréquemment. J'ai ainsi constaté qu'il existe par exemple des zones d'ombre concernant le **Rufbus** – un service remarquable

pour lequel nous nous sommes engagés très tôt en tant que CSV et qui figure au budget 2026 à hauteur de 315 000 euros (3/441 Rufbus). Ce service est très apprécié. Des habitants de Helfent souhaitent donc que son fonctionnement soit étendu au dimanche, afin de permettre aux personnes âgées et à mobilité réduite d'accéder plus facilement au centre et de rompre leur isolement. D'autres suggèrent que le Rufbus Berti puisse desservir la clinique d'Eich. Pour moi, la clinique d'Eich fait partie du CHL ; elle est l'un des quatre bâtiments du CHL. J'espère que cela est exact – si tel est le cas, il conviendrait de le communiquer (à nouveau) à la population.

À côté des aspects positifs, je souhaite également évoquer un point qui a suscité de l'agitation : une décision concernant un **cours de loisir**. Sans entrer dans les détails, on peut dire que les décisions en matière de personnel requièrent beaucoup de tact. Le Bourgmestre a déclaré au début que l'on pouvait faire des erreurs et en tirer des leçons. C'est vrai : nous faisons tous des erreurs, et personne ne perd la face lorsqu'on les reconnaît et que l'on en tire les conséquences nécessaires.

V. Crise du logement

La pénurie de logements est un sujet majeur. À Bertrange, des terrains ont régulièrement été mis à disposition pour la construction, et ces derniers temps, nous investissons davantage dans le logement abordable et social. De nombreux projets sont en cours, et il serait souhaitable de bien avancer sur le plan des délais.

Une question : savons-nous combien de logements sont inoccupés à Bertrange ? On m'a dit : « un nombre effrayant ». À l'échelle nationale, le Mouvement écologique évoque un taux de 5 à 15 %. Il n'est pas toujours nécessaire de construire du neuf – le bâti existant peut également être utilisé. Ici, les aspects sociaux et écologiques se rejoignent. C'est un sujet sensible, mais il serait certainement judicieux d'agir.

Sur la base de la loi sur les loyers (art. 27), le conseil communal peut obliger les propriétaires de logements vacants à les déclarer à l'administration communale. Je ne suis pas partisan de telles obligations, mais il serait peut-être pertinent :

- de renouveler l'appel aux propriétaires,
- de lancer une campagne d'information,
- et d'informer à nouveau sur des possibilités telles que la *location sociale*, permettant de mettre des logements temporairement à disposition.

VI. Centre pour l'écologie et la solidarité

Étant donné que j'ai déjà lié le social et l'écologie, je souhaite, au nom de notre fraction, rappeler une fois encore un projet auquel nous croyons et qui peut apporter une contribution importante : le CENTRE POUR L'ÉCOLOGIE ET LA SOLIDARITÉ.

Dans le domaine *écologique*, ce centre aurait pour mission d'impliquer les citoyennes et citoyens dans la prise de responsabilité – tant pour la mise en œuvre du Pacte Climat que du Pacte Nature. Concrètement, on peut envisager de l'information, du conseil, des cours et des expositions sur l'environnement, la biodiversité et la protection des animaux. Un magasin local de seconde main, une bourse d'échange ainsi que l'hébergement du *Repair Café* seraient également envisageables. Un autre objectif serait la lutte contre l'économie du « take-make-waste ». Le principe « produire, consommer, jeter » devrait être remplacé par la promotion de l'économie circulaire.

Dans le domaine de la *solidarité*, le vivre ensemble et une vie digne – au-delà de son propre horizon – seraient au cœur des préoccupations. On pourrait par exemple envisager un magasin social, un point de *food sharing*, un point d'accueil pour l'intégration et la réintégration sur le marché du travail, des espaces de rencontre pour différents groupes ou tout simplement un café pour des rencontres informelles et des jeux de société.

VII. Solidarité internationale et conclusion

Ce septième et dernier point s'inscrit dans cette idée de « regarder au-delà de son propre horizon ». *Vivre ensemble* signifie aussi assumer une responsabilité au-delà des frontières de sa propre commune. Dans un monde globalisé, nous sommes tous dans le même bateau.

À cet égard, le budget prévoit plusieurs projets précieux :

- les jumelages avec trois communes partenaires afin de promouvoir le sentiment d'appartenance européenne (3/140 : 130 000 euros),
- l'aide aux personnes dans les zones sinistrées (25 000 euros par an),
- le soutien à des projets dans des pays confrontés à des besoins financiers concrets, comme en 2025 le projet *What Water* au Cameroun (30 000 euros).

Pour 2016, le budget mentionne pour l'instant, sous la rubrique **ACTIONS SOCIALES**, uniquement « projet à définir », sans qu'aucun montant ne soit indiqué. Cependant, nous tirons tous ici dans le même sens et un projet se dégagera certainement.

Pour conclure, je me rallie volontiers aux paroles du Bourgmestre, qui a appelé à un travail commun dans le respect mutuel. En tant qu'opposition, nous avons également apporté notre contribution à une coopération constructive dans l'intérêt d'un bon vivre ensemble à Bertrange. Une réflexion critique n'y fait pas obstacle – bien au contraire. Il est de notre devoir de challenger la majorité et de la stimuler. Pour reprendre librement *Faust* de Goethe : le Seigneur adjoint au personnage humain le bouffon afin que celui-ci le mette sans cesse au défi et favorise ainsi son développement.